

DEL/2023/DG/145
POLICE MUNICIPALE MUTUALISEE
RENOUVELLEMENT DE CONVENTION

La mutualisation de la police municipale permet à chaque ville participante de bénéficier d'une présence accrue des forces de police, d'obtenir l'encadrement des manifestations prévues, ainsi que les interventions d'urgence selon les nécessités du terrain.

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2021 a été renouvelée la convention de mutualisation des forces de police sur les 5 communes membres, avec une augmentation des effectifs et du temps de présence, portant ceux-ci à 18 agents pour une présence 7/7 jours.

Les communes membres de la mutualisation souhaitent intensifier l'installation de caméras de vidéoprotection, outils permettant de lutter contre la délinquance et les incivilités dont nos territoires sont touchés. Le visionnage des images peut permettre en effet d'identifier les contrevenants ou leur immatriculation. La présence d'un Centre de Visionnage est indispensable au visionnage des images captées par ces caméras.

La multiplication des caméras sur la commune de Hem et les communes membres nécessite l'agrandissement du Centre de Visionnage du poste de police de Hem et l'installation de Centres de Visionnage dans chaque commune dans lesquelles des caméras sont ou seront installées.

La convention de mutualisation peut donc être renouvelée en présentant la mise à disposition du Centre de Visionnage implanté à Hem et les modalités financières l'accompagnant.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale,

A l'unanimité sauf 2 abstentions de Mathilde LOUCHART et Jacques DUPONT, le Conseil Municipal approuve la mise en commun du Centre de Visionnage et le renouvellement de la convention de mutualisation de la police municipale.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,





Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le sept décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 novembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 15 décembre 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjointes au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOUT, Fatima KARRAD,
Kamel MAHTOUR, Sana EL AMRANI, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie
CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY,
Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

